

PARLONS D'ELLES



Le Bulletin des membres de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM)

mai 2008

VIE ASSOCIATIVE

NOUVEAUTÉS À LA TCMFM

Nouveau bulletin hebdomadaire

Suite à la demande de plusieurs d'entre vous, nous avons décidé, comme vous avez déjà pu le constater, de mettre sur pied un nouveau bulletin des membres qui portera le nom de *Le Courri'elles*. Ce bulletin, publié de façon hebdomadaire, vous sera envoyé une fois par semaine par courriel et regroupera l'ensemble des informations et des actions qui pourraient vous intéresser en matière de conditions féminine.

Bulletin des membres

Prenez note que le bulletin des membres continuera d'être publié à tous les deux mois et qu'en plus du suivi des informations sur les divers dossiers traités par la

TCMFM, il inclura des nouvelles des membres qui la composent. De plus, ce dernier vous sera envoyé par courriel, par télécopieur ou par la poste, selon votre convenance ! Si vous ne nous avez pas encore fait part de votre préférence, il n'est jamais trop tard pour bien faire !

Nouvelles travailleuses

2 nouvelles travailleuses sont de l'équipe : Katie Fortin, agente de recherche et développement et Cindy Raiche, stagiaire devenue agente de projet.

GAGNANTE DU CONCOURS DE LA TCMFM

C'est Mme Claire Larouche de l'AREQ-04 qui est la grande gagnante du concours: «*Trouvez un nouveau nom au bulletin mensuel de la TCMFM.*»

Mme Larouche se mérite donc un certificat-cadeau d'une valeur de 50.00\$

FÉLICITATIONS
MME LAROUCHE!!!

Dans ce numéro :

VIE ASSOCIATIVE	1
GAGNANTE DU CONCOURS	1
RENCONTRE-ÉCHANGE AVEC LES MEMBRES	2
MOBILISATION ET CONDITION FÉMININE	2
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL	4
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES FEMMES	5
PORTRAIT DES MEMBRES	6
1ER MAI 2008	9
AGENDA POUR ÉLECTIONS MUNICIPALES 2009	11
FORUM CITOYEN MAURICIE	11
FÉLICITATIONS À JACINTHE VEILLETTE!	12

PARLONS D'ELLES



Mafalda

RECONTRE-ÉCHANGE AVEC LES MEMBRES

1^{ER} AVRIL, JOURNÉE DE RÉFLEXION ET D'ORIENTATION

Cette journée, organisée par la TCMFM en collaboration avec Relais-Femmes, fut un grand succès. Le taux de participation a été de 58% et nous pouvons affirmer avec certitude que cette journée fut appréciée par plusieurs d'entres vous. Des suites sont à prévoir.

Le conseil d'administration ainsi

que Relais-Femmes, poursuivront donc leur travail afin de vous présenter, lors de la prochaine A.G.A, le produit de cette réflexion commune.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les femmes qui étaient présentes à cette journée.

MOBILISATION ET CONDITION FÉMININE

COMITÉ LUTTE À LA PAUVRETÉ ET À LA VIOLENCE

Le 9 avril dernier, le Comité Lutte a fait le bilan de l'année qui vient de s'écouler (7 rencontres du comité), et plus particulièrement de l'événement du 5 mars, soit de la

Journée internationale des femmes en Mauricie. Un bilan positif où près de 100 personnes étaient présentes, malgré la tempête qui soufflait fort.

ACTIVITÉS DE LA CQMMF

Cette année, en plus du lancement de la campagne *Sortir de la pauvreté : un choix de société !*, le 17 octobre dernier, et du 8 mars, la Coordination du Québec pour la Marche mondiale des femmes (CQMMF) prévoit une manifestation le 31 mai prochain.

Le rendez-vous est à midi, à Québec, en face du Parlement. Il faut amener son lunch pour un pique-nique féministe. À 13h00, il est prévu de faire une chaîne humaine et d'encercler l'Assemblée nationale.

Le thème de l'autonomie financière des femmes demeure et le slogan est : *Sortir de la pauvreté : un choix de société !*

La responsable de cette mobilisation à la FFQ est Claudette Lambert (514-876-0166 poste 246).

Bien qu'il aurait été intéressant, voir même pertinent, de mobiliser les membres pour cette action, considérant la démarche actuelle de planification stratégique jumelée aux manques de ressources à la TCMFM, il n'y aura pas de mobilisation.

Toutes femmes ou groupes intéressées à bouger, peuvent le faire : des informations à ce sujet sont disponibles sur le site web de la TCMFM.

MOBILISATION AUTOUR DU PROJET DE LOI C-484

Convaincue de la pertinence et de l'importance de mobiliser ses membres sur une telle question, la TCMFM vous a fait parvenir beaucoup d'informations sur ce projet de loi, très controversé, qui pourrait mener à la recriminalisation de l'avortement.

Quand nous songeons au fait que nous venons de célébrer les 20 ans du droit des femmes à l'avortement, ce projet de loi donne des frissons.

C'est pourquoi, membres de la TCMFM, nous vous invitons fortement à signer toutes pétitions à cet effet et à les faire circuler.

Une manifestation est prévue le 1er juin, à 14hrs, à Montréal.

Pour plus d'informations : <http://contrelec484.blogspot.com/>

D'autres actions seront à prévoir. Surveillez bien le site web de la TCMFM !

«Quand nous songeons au fait que nous venons de célébrer les 20 ans du droit des femmes à l'avortement, ce projet de loi donne des frissons.»

PARLONS D'ELLES

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL

LE COMITÉ FEMMES, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL (CFDRL)

Au total, ce sont 4 rencontres du CFDRL qu'il y a eu en 2007-2008.

Ce comité qui a travaillé principalement à la mise sur pied d'une entente spécifique en matière de condition féminine a dû se rencontrer 8 fois de plus, en comité restreint, afin d'en arriver à un protocole d'entente où 11 partenaires sont signataires.

D'autres préoccupations ont été

abordées lors des travaux du CFDRL : la présence des femmes et la prise en compte de leurs besoins au sein de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie et du Forum de la société civile (FSC), le démarrage d'un centre pour femmes immigrantes, le développement d'un plan d'accessibilité aux services de gardes éducatifs et le projet *Mauriciennes d'influence* de la TCMFM.

MAURICIENNES D'INFLUENCE

«Nous espérons avoir une réponse positive d'ici août 2008 et ce, pour un plan d'action triennal, soit de 2008-2011.»

Ce projet, chapeauté par la TCMFM depuis près de 10 ans, vise, tel que vous le savez, à accroître la représentativité féminine dans les instances de décisions de la région et à maintenir les femmes en poste.

De ce fait, la TCMFM a réalisé une formation, en février dernier, où le Comité des femmes des communautés culturelles de la FFQ est venu présenter une activité sur l'Apport des femmes immigrantes, sur le plan démographique, économique, politique et culturel. Une belle activité qui a réuni 25 femmes provenant de divers horizons.

De plus, dans l'année en cours, il y a eu le recrutement de candidates, la mise à jour de la banque de candidates et un agenda pour les femmes aspirantes candidates aux prochaines élections municipales est en cours de réalisation.

Enfin, il est important de mentionner que la TCMFM a présenté un projet, pour la continuité du projet *Mauriciennes d'influence*, au Secrétariat à la condition féminine (SCF) dans le cadre du programme *À égalité pour décider*. Nous espérons avoir une réponse positive d'ici août 2008 et ce, pour un plan d'action triennal, soit de 2008-2011.

ENTENTE SPÉCIFIQUE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ

ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES EN MAURICIE, 2007-2010

Communément appelé entente spécifique en condition féminine, cette entente, tel que plusieurs d'entres vous le savez, vise 5 objectifs : favoriser la prise en compte des intérêts et réalités des femmes, accroître la représentativité féminine dans les instances décisionnelles, accroître notre connaissances de la santé et du bien-être des femmes, favoriser l'autonomie financière des femmes par l'entrepreneuriat féminin et favoriser l'autonomie financière des

femmes par la diversification de leurs choix professionnels.

La responsabilité de ces 2 derniers objectifs relèvera de FEM et de FPI, respectivement, tandis que les 3 premiers relèveront de la TCMFM. Pour y arriver, des ressources financières de l'ordre de 253 500\$ lui seront octroyées et c'est ainsi que l'embauche de Mme Katie Fortin, agente de recherche et développement, a pu être possible.

**Et maintenant,
que l'action commence !**

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES FEMMES

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES FEMMES AU SEIN DE L'ASSS

Une 3^e rencontre avec le Dr Dontigny, responsable du dossier Santé et bien-être des femmes au sein de l'ASSS, aura lieu le 16 mai prochain.

L'objectif étant de voir l'avancement du dossier au sein de cette structure ainsi qu'au niveau des CSSS, la TCMFM tentera de faire le point

avec ce dernier sur les actions posées depuis novembre dernier.

À ce titre, si un groupe membre est impliqué d'une manière ou d'une autre dans les travaux des CSSS (ex : projets cliniques), il serait important de nous en faire part dès que possible de manière à coordonner nos actions et nos revendications.

*Une 3^e
rencontre avec
le Dr
Dontigny,
responsable du
dossier Santé et
bien-être des
femmes au sein
de l'ASSS,
aura lieu le 16
mai prochain*

TABLE DES PARTENAIRES EN ENVIRONNEMENT ET SANTÉ DES FEMMES

Un petit mot pour vous dire que cette table de travail pourra sortir de son hibernation, maintenant que l'entente en condition féminine a été signée.

L'objectif 3 de l'entente, ciblant les travaux de ce comité de travail, la Table des partenaires en environnement et santé des femmes devrait être réactivée d'ici l'automne 2008.

PARLONS D'ELLES

PORTRAIT DES MEMBRES

Il y a 26 groupes membres à la TCMFM, mais est-ce que vous les connaissez tous ? Si la réponse à votre question est non, il vous suffit de lire les prochaines lignes pour les connaître d'avantage. Cependant, puisqu'il est impossible de vous les présenter tous les 26, à chaque parution seront publiés 2-3 portraits de groupe membres. Vous pouvez envoyer vos textes dès maintenant à info@tcmfm.ca. Pour ce mois-ci, vous seront présentés: le Centre d'Éducation Populaire de Pointe-du-Lac (CEPPDL), le Toit de l'Amitié et le CALACS de Trois-Rivières.

CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE POINTE DU LAC

Ce texte a été rédigé par: Anthony Teasdale, coordonnateur du Centre d'Éducation populaire de Pointe-du-Lac

Le Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac existe depuis 1991 afin de répondre aux besoins liés à la pauvreté et à l'analphabétisme. Au fil des années, le Centre a su développer une expertise et de nouveaux services. En 2000, nous avons ouvert un point de services à St-Étienne-des-Grès afin d'offrir les mêmes services.

Depuis sa création, le Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac a pour mission de « planifier et organiser des activités afin d'améliorer les conditions de vie des personnes démunies ». Pour remplir cette mission, le Centre offre diverses activités. Avec l'alphabétisation, nous rejoignons une clientèle démunie en termes de scolarisation. Par des ateliers d'apprentissage et de perfectionnement de la lecture, de l'écriture, de grammaire et de

calcul, le Centre permet à ses membres d'acquérir plus d'autonomie et de réaliser plus facilement des tâches dans leur quotidien. Les ateliers d'informatique permettent à nos membres de se familiariser avec des outils tels que le traitement de texte, les courriels et Internet. Nous offrons également des repas communautaires au cours desquels un atelier d'éducation populaire est présenté. Par de tels ateliers, nous sensibilisons nos membres sur des sujets de l'actualité et nous les mobilisons dans des projets d'action communautaire destinés à améliorer leurs conditions de vie.

Les cuisines collectives visent quant à elles à regrouper des membres qui souhaitent cuisiner de la nourriture à moindre coût, à les responsabiliser dans leur consommation et les amener à bien planifier leur menu. De plus, elles encouragent la consommation d'aliments sains pour la santé.

« Depuis sa création, le Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac a pour mission de « planifier et organiser des activités afin d'améliorer les conditions de vie des personnes démunies ».

CENTRE D'ÉDUCATION POPULAIRE DE POINTE DU LAC (suite)

Par le biais des ateliers de compétences parentales, d'aide aux devoirs et de massages pour bébés, le Centre offre aux parents des outils qui leur permettent d'harmoniser leurs relations familiales et d'être en mesure de réagir positivement à plusieurs types de situations dans leur quotidien.

D'ici quelques mois, le Centre s'agrandira afin de mieux répondre

aux besoins de sa clientèle. Nous recrutons présentement de nouveaux membres et bénévoles désirant s'impliquer chez nous, moyennant une cotisation annuelle de 5,00\$.

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à téléphoner au 819-377-3309, nous rencontrer au 490, rue Grande-Allée, Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac) ou encore par courriel au ceppdl@cgocable.ca

LE TOIT DE L'AMITIÉ

Ce texte a été rédigé par: Julie Noël, coordonnatrice du Toit de l'Amitié

J'ai le plaisir, par le biais du bulletin de la TCMFM, de vous faire connaître le Toit de l'Amitié, une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfants. Fondée en 1979, notre maison située à La Tuque détient un permis de 10 places et est ouverte 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. En tout temps, notre clientèle peut non seulement compter sur des services d'hébergement sans frais mais également sur des services de consultation téléphonique, pour demander conseil ou tout simplement pour partager un questionnement face à une situation.

En somme, l'équipe du Toit de

l'Amitié s'est donné pour mandat de soutenir au mieux les victimes qui doivent traverser une période difficile, tout en les outillant pour leur permettre de se réapproprier le pouvoir sur leur vie.

Nous avons également développer une gamme d'ateliers pour sensibiliser la population et les intervenants du milieu quant à différentes problématiques en lien avec la violence ainsi que des formations sur mesure visant le bien-être général des femmes. Notre intervenante jeunesse, en plus de ses activités à l'intérieur même de la maison, demeure très présente sur le plan scolaire et s'implique au niveau de la communauté afin de rejoindre le plus grand nombre d'enfants et d'adolescents.

«Fondée en 1979, notre maison située à La Tuque détient un permis de 10 places et est ouverte 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.»

PARLONS D'ELLES

LE TOIT DE L'AMITIÉ (suite)

Enfin, le Toit de l'Amitié fait front commun avec les autres organismes en participant à des rencontres, à des activités de promotion et de lobbying entreprises auprès des décideurs gouvernementaux. Nous sommes solidaires et croyons qu'il est nécessaire de rester à l'affût de l'actualité, car il est de notre responsabilité à toutes de voir à

préservé et à améliorer les conditions de vie des femmes dans leur ensemble.

Sur ce, j'espère que ces quelques mots vous auront permis d'en connaître un peu plus sur notre maison. Nouvellement en poste depuis février 2008, j'ai bien hâte de connaître les membres de la TCMFM lors d'une prochaine rencontre.

CALACS DE TROIS-RIVIÈRES

Ce texte a été rédigé par: Hélène Germain, coordonnatrice du CALACS de Trois-Rivières

Le CALACS est un organisme communautaire constitué de femmes qui luttent contre les agressions à caractère sexuel envers les femmes et les adolescentes et aident celles qui en sont victimes. Nous avons comme objectifs d'aider les femmes et les adolescentes victimes d'agressions sexuelles, d'informer et sensibiliser la population à la problématique des agressions sexuelles et de susciter des réflexions dans le but de favoriser des changements sociaux et politiques.

Le CALACS possède plusieurs volets, dont le volet d'aide directe qui englobe plusieurs activités et services qui permettent aux femmes ayant un vécu de violence sexuelle, l'accompagnement

nécessaire à leur cheminement. Ce volet d'aide directe renferme les divers services suivants: des rencontres individuelles, de l'écoute téléphonique, des groupes d'entraide, des ateliers de réflexion, des cafés rencontre et de l'accompagnement (judiciaire, médical, familial etc..).

Également, il offre le volet prévention/sensibilisation qui vise à éliminer les mythes et les préjugés entourant les agressions, à favoriser des comportements égalitaires entre les hommes et les femmes ainsi qu'à outiller toute personne désirant offrir aide et support à une victime et ce, par l'animation auprès de groupes scolaires, par des ateliers et kiosques de sensibilisation, des cours d'autodéfense et de formation.

«Le CALACS est un organisme communautaire constitué de femmes qui luttent contre les agressions à caractère sexuel envers les femmes et les adolescentes et aident celles qui en sont victimes.»

CALACS DE TROIS-RIVIÈRES (suite)

Le troisième volet du CALACS est le volet lutte et revendication qui a pour but d'améliorer les conditions des femmes, de défendre les droits des victimes d'agressions sexuelles et de s'assurer de l'accessibilité à des services adaptés à leurs besoins. Il s'agit alors de l'organisation de la

Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes, de participation à divers comités de travail, de rédiger des articles de journaux et de démontrer notre appui, par des pétitions, par exemple.

1^{er} MAI 2008

FETES INTERNATIONALES DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

*Ce texte a été rédigé par : Marie-Josée Magny
Coordonnatrice du CANOS*

Le Comité d'action des non-syndiqués tient à souligner la Fête internationale des travailleuses et des travailleurs. Cette journée, dont les origines sont, pour certains, inconnues, est née des luttes ouvrières du 19^e siècle pour le respect des droits des travailleurs. Bien que nous soyons en 2008, la lutte, devrions-nous dire, les luttes ne sont pas terminées.

Cette année, le salaire minimum passera de 8,00 \$ à 8,50 \$, la plus grande augmentation depuis 30 ans! Cette augmentation n'est pas un cadeau de nos élus pour souligner cette journée, mais bien le résultat de la mobilisation citoyenne de près de 30 000 Québécoises et Québécois qui ont revendiqué son augmentation au niveau du seuil de faible revenu en signant la pétition du Front de défense des non-

syndiqués, dont le CANOS est membre. Mais la réponse est insuffisante!

En 2008, pour atteindre le seuil de faible revenu, une personne seule travaillant au salaire minimum devrait gagner 10,43 \$, presque 2 \$ de plus que ce qu'offrira le salaire minimum! Il faut donc continuer à revendiquer que le travail permette enfin de se sortir de la pauvreté. Pour y arriver, nous devons ensemble, continuer la lutte.

En plus de conditions salariales insuffisantes, les travailleuses et les travailleurs non-syndiqués occupent de plus en plus des emplois précaires, sans reconnaissance de leur apport à la société québécoise. La recherche croissante de profits des entreprises, la montée du capitalisme relèguent l'humain à l'état de ressource remplaçable à n'importe quel moment par un autre modèle!

« Cette année, le salaire minimum passera de 8,00 \$ à 8,50 \$, la plus grande augmentation depuis 30 ans! »

PARLONS D'ELLES

1^{er} MAI 2008

FETES INTERNATIONALES DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS (suite)

La délocalisation des industries manufacturières en est un bel exemple : on se débarrasse des travailleuses et des travailleurs québécois et on les remplace par des travailleurs étrangers dans des conditions de misère en Chine, au Vietnam ou au Mexique. Même Loto-Québec commande maintenant son matériel promotionnel en Chine, bel effort de la part d'une société d'État. Pour la Saint Jean-Baptiste 2007, le Mouvement National des Québécois a acheté des t-shirts promotionnels faits au Mexique avec des fibres « américaines »! Vive la solidarité! Il y a quelques coopératives de couture au Québec, qui aurait sûrement accepté un tel contrat, leur en a-t-on seulement donné la chance!

Les conditions de travail dans certains milieux sont tellement difficiles ou indécentes que les Québécoises et les Québécois ne les comblent pas, prenons l'exemple des employés agricoles saisonniers, maintenant le Québec et le Canada importent des travailleurs agricoles saisonniers du Mexique et d'autres pays, créant parfois des pénuries de main-d'œuvre dans leur pays d'origine. Ces travailleurs doivent laisser femme et enfants pour la durée de leur contrat, qui peut parfois s'étirer jusqu'à 2 ans. Certains vivent dans des conditions difficiles, ne parlant pas notre langue et dépendant complètement de leurs

employeurs pour une visite chez le médecin ou pour faire leurs achats. Et s'ils se blessent au travail, le Consulat les renvoie dans leur pays, sans indemnité, sans soutien, et ce, même s'ils sont admissibles à des prestations de la CSST!

Que dire aussi sur les travailleuses domestiques résidentes, ces femmes d'ici et d'ailleurs, qui doivent pour remplir leurs fonctions demeurer chez leur employeur et voir ainsi tous les moments de leur vie privée exposés à leur patron. Parfois privées de moment de répit, devant être disponible 24 heures sur 24 pour prendre soin de ses « maîtres », n'est-ce pas une forme d'esclavage moderne? Certaines de ces femmes migrantes ont un permis de travail nominatif, c'est-à-dire qu'elles ont le droit de travailler pour cet employeur et que si elles ne font pas l'affaire, les tracasseries administratives commencent!

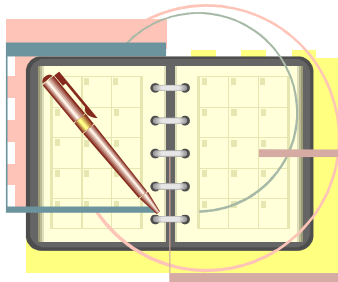
Profitons de ce premier mai, pour nous demander quel monde du travail, quelle société nous voulons ! Et surtout, n'oublions pas que nos acquis, nos protections au travail ne sont gagnés que par notre volonté collective d'exiger leur amélioration. Si nous ne demandons rien, nous n'aurons rien et en plus on continuera de nous retirer ce que nous avons déjà.

AGENDA POUR ÉLECTIONS MUNICIPALES 2009

LA TCMFM EST PRESETEMENT EN RÉDACTION D'UN AGENDA QUI SERVIRA DE GUIDE POUR LES FEMMES QUI DÉSIRENT SE PRÉSENTER COMME CANDIDATES AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2009.

CET AGENDA, DONT LE LANCEMENT AURA LIEU DÈS L'AUTOMNE PROCHAIN, COMPRENDRA UN CALENDRIER DE 16 MOIS QUI NOUS MÈNERA JUSQU'EN DÉCEMBRE 2009, UNE SECTION GUIDE POUR CELLES INTÉRESSÉES À PRÉSENTER LEUR CANDIDATURE, UNE SECTION SERVANT À DÉMYSTIFIER LA POLITIQUE MUNICIPALE ET FINALEMENT DES TÉMOIGNAGES D'ÉLUES TRAITANT DES PRINCIPALES CRAINTES ET RÉTICENCES SOULEVÉES PAR LES FEMMES.

**UN OUTIL DE TRAVAIL INDISPENSABLE À VOUS PROCURER
DÈS SEPTEMBRE 2008!**



FORUM CITOYEN MAURICIEN

La TCMFM est présentement à De plus, le Comité lutte à la réfléchir à la possibilité de tenir un kiosque d'information lors du Forum Citoyen Mauricien et elle invite ses membres à en faire de même.

pourparler afin de présenter un atelier lors de cet événement, en lien avec le thème du 8 mars de cette année.

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Joanne Blais, coordonnatrice

Cindy Raiche, agente de projet

COORDONNÉES

946 rue St-Paul
Local 202
Trois-Rivières (Qc)
G9A 1J3

Téléphone: 819-372-9328
Télécopieur: 819-372-9708
Courriel: info@tcmfm.ca
Site Web: www.tcmfm.ca

*Surveillez le prochain numéro
à paraître
en juillet 2008*

FÉLICITATIONS À JACINTHE VEILLETTE!

De passage au Centre de Femmes Plus de 2000 signatures furent de Shawinigan, mardi le 6 mai, recueillies pour cette pétition Jacinthe Veillette a livré un beau qu'elle a ensuite déposé à témoignage de son vécu et a l'Assemblée nationale pour que le démystifié le trouble alimentaire gouvernement intervienne auprès qu'est l'anorexie. Touchant et de l'industrie de la mode et des parfois troublant, son témoignage médias afin que ces derniers démontre bien que l'anorexie est cessent de promouvoir un modèle un problème de santé méconnu de beauté qui n'est pas réaliste. mais bien réel.

Cette jeune femme de 16 ans, originaire de Ste-Thècle, s'implique afin de lutter contre les stéréotypes de beauté. De sa propre initiative, elle a démarré une pétition et l'a fait circuler à travers la Mauricie.

Nous tenions à la féliciter pour son courage, son engagement et sa volonté de vouloir changer les choses !

MERCI A TOUS LES MEMBRES QUI ONT COLLABORÉES A LA RÉDACTION DE CE BULLETIN!!!